

Avis de constitution

SOCIETE « ALAG MINING »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER II  
PLATEAUX ANGRE 7e TRANCHE, NON LOIN DE L'  
ANCIENNE AMBASSADE DE CHINE, 22 BP 1742 ABIDJAN  
22, Lot : 3351, Section : OX, Parcelle : 11, Lot 3351, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2024 , et enregistrés le 06/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALAG MINING »

Objet : - EXPLOITATION MINIERE.  
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER II  
PLATEAUX ANGRE 7e TRANCHE, NON LOIN DE L'ANCIENNE  
AMBASSADE DE CHINE, 22 BP 1742 ABIDJAN 22, Lot :  
3351, Section : OX, Parcelle : 11, Lot 3351, Ilot 0

Dirigeant(s)

M NOUAMAN ADAMOU BRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11298 du 10/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68874/GTCA/RC/2025 du 10/11/2025

